

Plan lumière du centre de Pully

«In Luce Veritas»



INTRODUCTION

Pourquoi un Plan lumière ?

1. ANALYSE DE L'EXISTANT

- 1.1. Comprendre le territoire
- 1.2. Comprendre les usages
- 1.3. Comprendre l'éclairage public

2. LE PLAN LUMIÈRE

- 2.1. Le fond : les ambiances de vie
- 2.2. Les places : entre fond et repères
- 2.3. Les repères : le dessus et le dessous

3. AUJOURD'HUI ET DEMAIN

- 3.1. Les démarches participatives
- 3.2. Les avant-projets





PRÉFACE

La lumière, c'est la vie !

La lumière est comme la vie. Elle met en valeur les éléments marquants d'un paysage de la même manière qu'une naissance, un mariage ou une promotion éclairent notre route. Ces moments clés indiquent, tels des signes, l'importance de chacune de nos vies et des engagements que nous y avons pris.

Le Plan lumière que vous tenez entre vos mains nous rappelle que nous vivons dans un cadre privilégié qui mérite d'être mis en valeur. Il vise à rassembler les habitants de Pully autour de son « cœur vibrant », qu'il soit historique et touristique comme sur la terrasse du Prieuré ou dans le vieux bourg, culturel au théâtre de l'Octogone ou au Musée d'art, ou encore commercial à la Place Neuve et à la rue de la Poste. La ville en tant que réceptacle de la vie sociale est ainsi révélée par la mise en lumière de certains éléments caractéristiques du paysage pullièran.

La Ville de Pully a subi une forte croissance durant les années 1950 et 1960. Elle a ensuite développé ses infrastructures (collèges, piscine, terrains de sports et routes) jusqu'au milieu des années 1970. Aujourd'hui, ce cadre de vie a vieilli et l'un des objectifs de la Municipalité est de redynamiser le centre-ville afin d'en faire un lieu de rassemblement pour ses habitants. L'une des mesures prises pour renforcer l'attractivité du centre a été l'élaboration d'un Plan lumière, une planification de l'aménagement « lumière », réalisé par l'agence Radiancé35 et la Direction des travaux et des services industriels de la Ville de Pully.

Cette brochure explicative présente les objectifs et l'utilité d'un Plan lumière, la démarche entreprise ainsi que les concepts retenus. Que sa lecture soit éclairante pour vous !

Marc Zolliker
Conseiller Municipal
Directeur des travaux et des services industriels
Septembre 2015



INTRODUCTION

Pourquoi un Plan lumière ?

La ville nocturne

Dans nos régions, la durée de la nuit varie entre sept heures en été et seize heures en hiver, périodes pendant lesquelles les villes peuvent être aussi animées qu'en journée. Lire une ville la nuit amène à redécouvrir sa géographie et ses lieux clés, tout en offrant un autre regard, plus aiguisé sur certains aspects, plus allusif sur d'autres, révélant ainsi l'essentiel.

Les enjeux d'un Plan lumière

Depuis quelques années, de nombreux projets en matière d'éclairage public ont vu le jour à Pully (renouvellement des luminaires dans le cadre du projet de réduction de la consommation d'énergie, mise en lumière du Prieuré et de l'église de Chantemerle, illumination de la statue de l'Envol au port, etc.). Petit à petit, la ville se transforme pour devenir plus attractive et conviviale. Afin d'assurer l'harmonie de l'éclairage public au sein de ce centre-ville en pleine mutation, un Plan lumière a été développé. Il s'agit d'un outil de planification qui définit les grandes lignes directrices en matière d'éclairage public dans le but de réaliser des mises en lumière cohérentes et de renforcer l'identité nocturne de la ville. Autrement dit, c'est un guide pratique qui accompagnera les divers services communaux lors de l'élaboration de futurs projets. Outre l'harmonisation de l'éclairage, le Plan lumière permet également d'améliorer le sentiment de confort, de sécurité et de mettre en valeur le patrimoine en respectant les principes du développement durable.

Le Plan lumière d'un territoire se définit selon 2 axes principaux :

1. Une vision stratégique pour la ville

Un Plan lumière permet à la fois d'établir un diagnostic détaillé et de mettre en place une programmation coordonnée des futurs projets d'éclairage et d'illumination. Un tel plan réunit une somme d'informations et de recommandations qui cernent les enjeux techniques, conceptuels, économiques et réglementaires de l'éclairage urbain.

2. Un plan de gestion sur plusieurs années

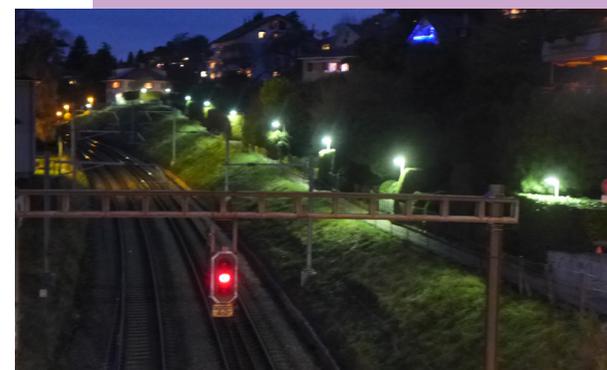
Un Plan lumière est élaboré comme une étude urbanistique classique qui fait office de plan de gestion pour la Commune à moyen et à long terme.

Chaque chapitre est donc conçu de manière pragmatique, fournissant un outil applicable pour les différents services concernés une fois l'étude terminée.

Autres études prises en compte

Le Plan lumière de la Ville de Pully a été réalisé en se basant sur plusieurs études :

- le Masterplan (2013) : description des futurs projets urbanistiques du centre de Pully à moyen et à long terme.
- le Plan directeur de l'éclairage public (2011) : inventaire et lignes directrices de l'éclairage public sur l'ensemble du territoire.
- l'Audit de marchabilité du territoire (2014) : mise en évidence des cheminements piétons, de jour comme de nuit.





1. ANALYSE DE L'EXISTANT

La connaissance de l'histoire d'une ville et de son évolution au fil des siècles est fondamentale à toute étude urbanistique. La lumière ne fait pas exception. Les recommandations en matière d'éclairage public reposent d'une part sur cette trace historique et, d'autre part, sur les actions futures décrites notamment dans le Masterplan du centre-ville de Pully.

Pour comprendre ce qui fait la spécificité d'un territoire, il est nécessaire de l'appréhender par le biais de différents canaux d'expression car la ville est un sujet en perpétuel mouvement. Différents thèmes ont dès lors été étudiés : la ville, ses usages et son éclairage public.

L'analyse est ciblée sur le centre-ville de Pully, élargi à un périmètre englobant le port, la gare de Pully-Nord et les entrées de ville.



1.1. Comprendre le territoire

La première étape de l'étude consiste à mettre en évidence la singularité du territoire.

Le lieu, son histoire, sa perception

L'objectif est d'aborder le territoire par une approche historique et géographique en recueillant diverses informations, mais également de s'imprégner de la dynamique et de l'atmosphère générale du lieu.

Pully jouit d'un paysage époustouflant où la culture du raisin a pris sa place, d'un cœur historique de qualité et d'une vie culturelle et sportive dynamique.

Les projets existants et futurs

Différentes études sont en cours au centre-ville de Pully qui convergent vers une même volonté de renforcer les centralités, d'urbaniser les grands axes, de rendre les espaces aux piétons et aux transports publics. Il est donc essentiel d'en tenir compte dans le Plan lumière de façon à les intégrer dans les recommandations qui y sont formulées.

Les caractéristiques du périmètre étudié

Le Masterplan correspond à la vision future du centre-ville de Pully. Le Plan lumière complète cette étude par le biais de recommandations en matière d'éclairage public.

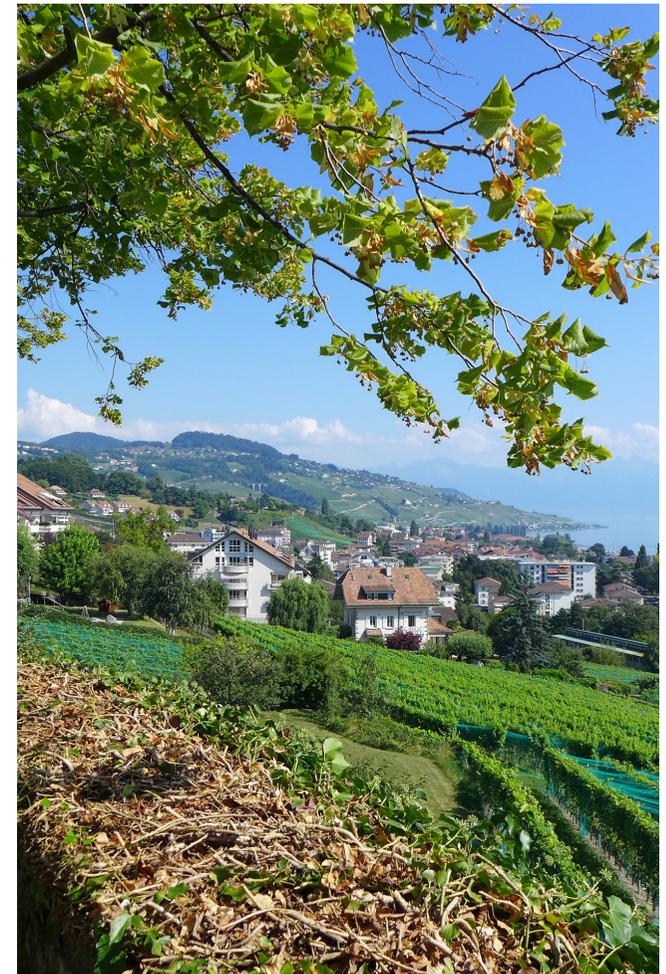
Le périmètre étudié s'étend également vers l'extérieur en incluant les entrées de ville et des repères visuels lointains afin d'orienter les usagers dans l'espace.

L'observation du territoire a permis de souligner les spécificités paysagères, architecturales et patrimoniales de Pully, ainsi que les différents tissus urbains caractérisant les époques et les modes de vie y relatifs.



CE QUE L'ON RETIENT ...

1. Une situation géographique privilégiée : un relief marqué, un lac omniprésent, une végétation abondante et une proximité avec la Ville de Lausanne
2. Une histoire riche, de l'antiquité romaine à nos jours
3. Un cadre de vie de qualité et une ville en mouvement avec une culture vivante, des patrimoines multiples ainsi que de nombreux projets en cours et à venir



1.2. Comprendre les usages

Les lieux d'activités nocturnes

L'objectif est de repérer les lieux d'activités nocturnes, dès 17h en hiver, et d'étudier leur éclairage afin d'adapter les recommandations aux usages existants. L'analyse prend en compte les différentes périodes de la nuit et ses besoins en lumière.

Ce chapitre du Plan lumière dresse un panorama des usages nocturnes actuels et futurs du centre (vie culturelle, commerces, transports publics, etc.).

Les activités commerciales et touristiques se concentrent principalement autour du cœur historique. Les équipements publics (écoles, infrastructures sportives ou culturelles), quant à eux, se situent majoritairement en périphérie.





ACTIVITES NOCTURNES

LEGENDE :

SERVICES

- Police/service incendie
- Ecoles
- Nurseries/jardins d'enfants/garderies

LOISIRS

- Sport et loisirs
- Activités culturelles
- Tourisme

ACTIVITES COMMERCIALES

- Commerces futurs
- Commerces existants
- Banques
- Restaurants/bars

SANTE

- Etablissement médico-social (EMS)

MOBILITE

- - ■ Lignes de pédibus + arrêts
- Interfaces principaux de transports publics du Masterplan
- ★ Arrêt ligne «Pyjama» (N6)

CE QUE L'ON PRÉCONISE ...

1. Valoriser les lieux qui renforcent l'identité de Pully (p. ex. culturelle avec l'Octogone, touristique avec le vieux bourg et logistique avec la nouvelle gare)
2. Donner l'envie de cheminer en rendant les parcours attrayants et sécurisants le soir
3. Transfigurer les «lieux obligatoires» (p. ex. passages sous-voies plus animés et colorés)

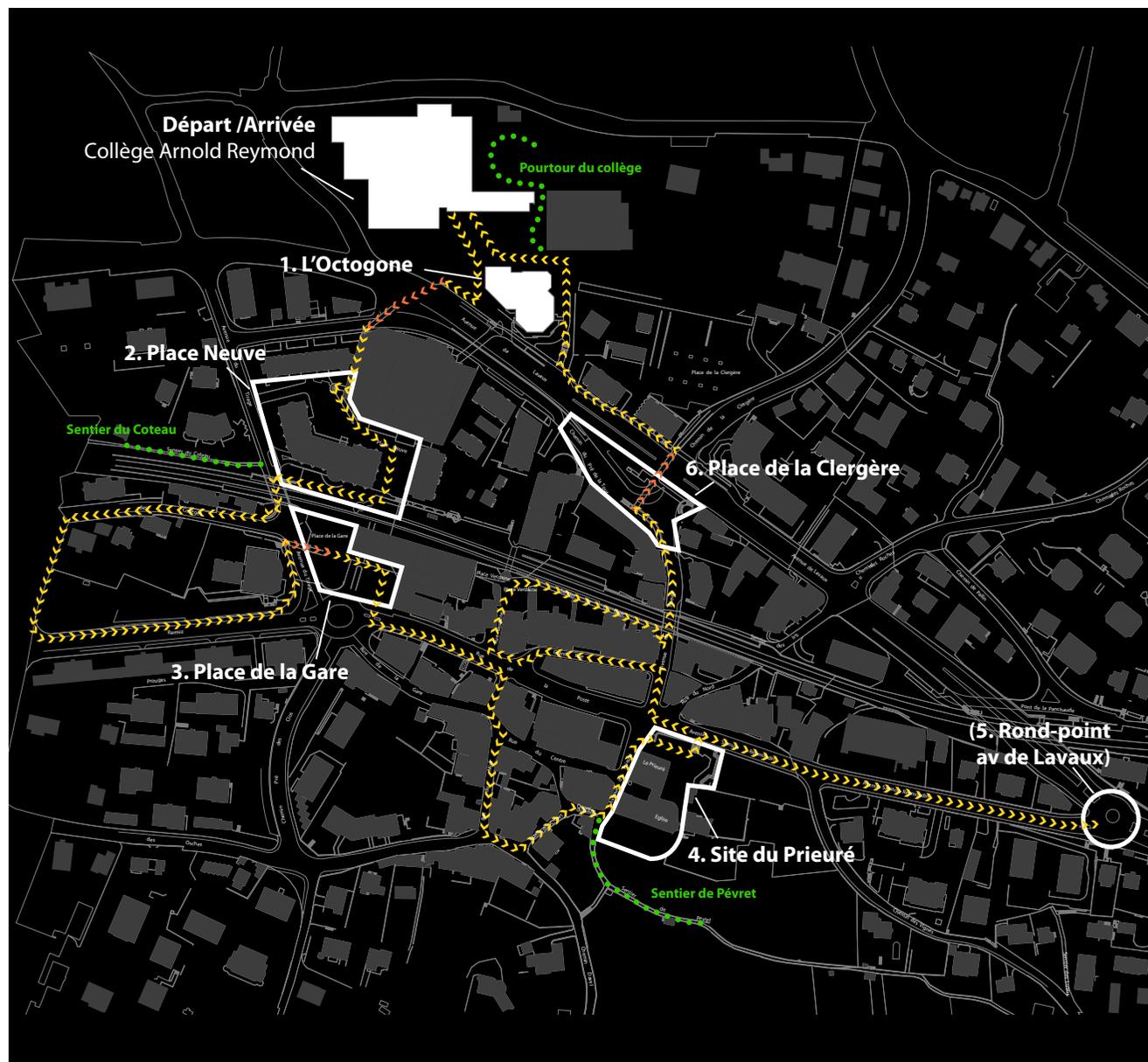
Carte des lieux d'activités nocturnes

La Marche exploratoire nocturne

La marche exploratoire nocturne est une démarche participative offrant aux usagers l'opportunité d'exprimer leurs impressions une fois la nuit tombée afin d'analyser les parcours privilégiés ou évités la nuit. Ces observations servent ensuite à adapter les recommandations du Plan lumière à la réalité du terrain.

Pour la réalisation de cette expérience, des «acteurs locaux» (habitants, responsables des collectivités, élus, architectes, commerçants, police, etc.) ont été invités à rejoindre cette marche nocturne qui s'est déroulée le 18 février 2014.

Radiance35 a recollé les ressentis des participants et dressé un diagnostic afin de proposer des solutions aux problèmes constatés.



Parcours de la marche exploratoire nocturne



« Moi j'aime bien ces vieux réverbères dans un centre ancien. »

« Il y a un côté charmant quand c'est plus sombre. »

« Il faudrait mettre en valeur les cheminements pour donner envie d'y aller... c'est cela qu'il manque : l'envie ! »

« Ces passages sous route sont sinistres, c'est affreux ! »

« Le centre devrait être plus vivant, surtout le soir. »

« Les luminaires sont éblouissants quand on est dessous mais au loin, ils sont super discrets, ils donnent juste un filament lumineux. »



« L'éclairage des vitrines contribue plus à l'ambiance que les luminaires. »

« Je ne traverse jamais le collège la nuit, je reste sur les grands axes. »

1.3. Comprendre l'éclairage public

La base de données

Cette analyse est effectuée au moyen de la base de données actualisée de l'éclairage public. Celle-ci répertorie des informations liées à tous les points lumineux (type de source, puissance et hauteur) qui ont permis de créer une cartographie détaillée des typologies d'éclairage et de leur tonalité. Trois thèmes sont abordés : les sources, les modèles et les implantations.

Les sources

Cet inventaire a relevé l'étendue des sources de lumière blanche installées sur le territoire, la plus recommandée en matière de rendu des couleurs et de reconnaissance visuelle car elle renforce le sentiment de sécurité. Ce résultat a été obtenu grâce aux récents efforts réalisés par la Ville dans le cadre du projet de réduction de la consommation de l'éclairage public.

Les modèles

Deux grandes catégories de luminaires sont présentes sur le territoire avec, pour chacune, une dizaine de modèles différents. On y retrouve des luminaires de type «fonctionnel» sur les axes routiers et «urbain» au centre-ville et dans les espaces verts. Dans l'ensemble, l'esthétique de ces installations est déjà en harmonie avec les caractéristiques des zones concernées.

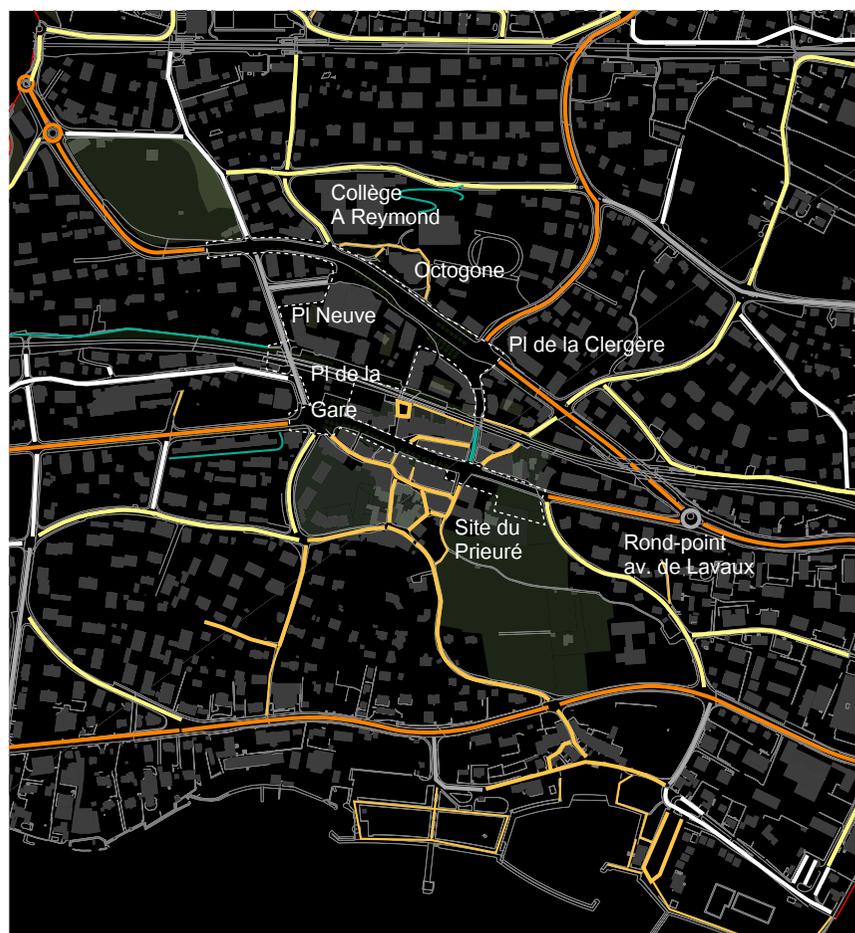
Les implantations

Les hauteurs d'implantation sont étroitement liées aux catégories de luminaires et à leur vétusté. Les luminaires dits «urbains» sont bas, sur mât, sur console ou sur borne selon la densité d'occupation du sol. Ceux dits «fonctionnels» sont installés sur mât, moyen à haut pour les installations récentes et très haut pour les grands axes dont l'éclairage est plus vétuste.

Leur positionnement est majoritairement unilatéral, c'est-à-dire implanté d'un seul côté de l'axe routier.

Mais aussi...

L'analyse de l'éclairage prend en compte les mises en lumière existantes et l'éclairage des vitrines après la fermeture des commerces, de manière à dresser un panorama complet du paysage nocturne existant.



Extrait de la carte des tonalités existantes

CE QUE L'ON RETIENT ...

1. De bonnes bases :

Un éclairage différencié sur les parties anciennes et nouvelles.

Des changements récents qui vont dans la bonne voie, mais ...

2. Des possibilités d'amélioration tant sur l'éclairage des rues que sur les éléments à mettre en valeur afin de souligner l'identité du lieu.

EP_TONALITES

LEGENDE :

TEMPERATURES DE COULEUR ET SOURCES

-  +/- 2200 K (Sodium haute pression)
-  +/- 2700 K (Fluo et induction)
-  +/- 2800 K (Iodures métalliques - CPO)
-  +/- 4000 K (Iodures métalliques - CPO)
-  +/- 4000 K (LED's)
-  +/- 4100 K (Vapeur de mercure)

 Périmètre de revitalisation urbaine



2. LE PLAN LUMIÈRE

Le diagnostic a permis à Radiance35 d'analyser en profondeur le territoire, de sonder les pratiques urbaines et de mettre en évidence les problématiques liées à l'éclairage. L'agence a travaillé en étroite collaboration avec la Direction des travaux et des services industriels et le bureau Bfluid (auteur de l'audit de marchabilité) en formulant des recommandations qui sont développées dans cette seconde phase.

L'application des intentions proposées dans le Plan lumière offrira un nouveau visage nocturne au centre de Pully, ainsi qu'une meilleure compréhension de son territoire.

Le Plan lumière définit différentes strates d'intervention (le fond, les places et les repères) qui, en se superposant, se complètent pour clarifier la lecture nocturne du territoire et souligner ses particularités.

Trois grands chapitres sont développés :

- 2.1. Le fond : les ambiances de vie
- 2.2. Les places : entre fond et repères
- 2.3. Les repères : le dessus et le dessous



Cinq mesures pour un Plan lumière durable

Le développement durable est un « développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». L'ensemble de l'étude s'inscrit dans cette logique, en intégrant chacun de ses trois piliers : économique, écologique et social. La finalité du Plan lumière est en effet de trouver un équilibre cohérent et viable à long terme entre ces différents enjeux.

Pour ce faire, cinq mesures ont été prises en compte :

«Penser» l'éclairage

Les besoins en lumière sont différents selon les tissus urbains. Chaque zone du territoire devra être étudiée afin d'analyser le niveau d'éclairage requis pour le confort des usagers et de respecter les aspects écologiques et économiques.

Utiliser des appareils adaptés et des lampes efficaces

Les luminaires et leurs sources doivent consommer moins d'énergie tout en offrant un éclairage de meilleure qualité. De plus, afin de limiter les émissions lumineuses qui perturbent la faune, il est nécessaire d'installer des appareils induisant un flux de lumière vers le bas.

Définir une gamme restreinte de modèles

Le Plan lumière tient compte du parc d'éclairage existant et propose des solutions réalistes, ne nécessitant pas d'investissements trop importants, avec un nombre limité de modèles.

Adopter une temporalité

L'éclairage public et les illuminations doivent être adaptés aux besoins réels de la ville et, par conséquent, bénéficier de plusieurs scénarios d'allumage selon les différents temps de la nuit.

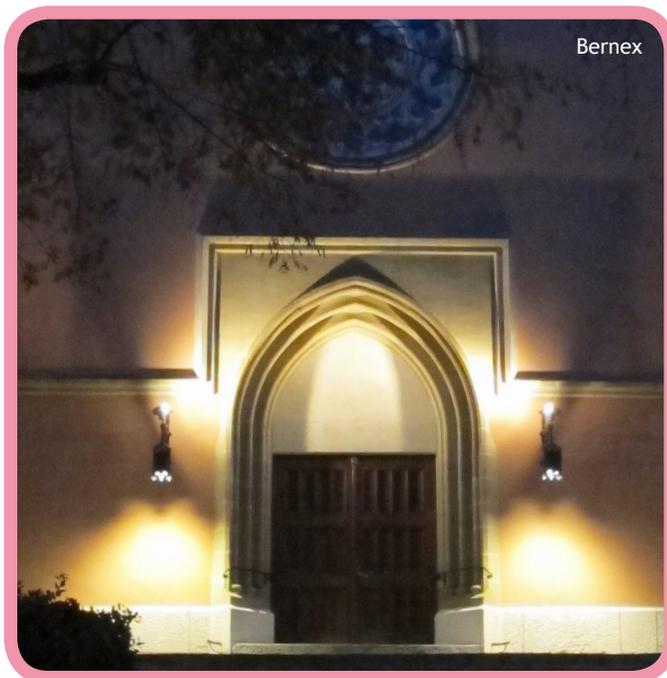
Conserver des «zones d'ombre»

Enfin, l'approche durable passe par le respect du besoin d'obscurité propre à certains lieux (p. ex. les bords du lac) en limitant la pollution lumineuse.



LE DESSUS

sobriété et identité



Le concept général

Les grandes intentions du Plan lumière se développent autour de deux niveaux d'intervention : le dessus et le dessous.

Le «dessus», composé de la couche de fond et des repères, se veut sobre et identitaire en intervenant par petites touches lumineuses, principalement dans les **tonalités blanches**.

Le «dessous», comprenant tous les passages sous-voies et les accès aux gares, est un support permettant la création d'œuvres **colorées**. Deux thèmes seront récurrents pour s'orienter dans la ville : le «lac» et les «coteaux». L'animation de certains passages fera l'objet d'une démarche participative auprès des écoles.

LE DESSOUS

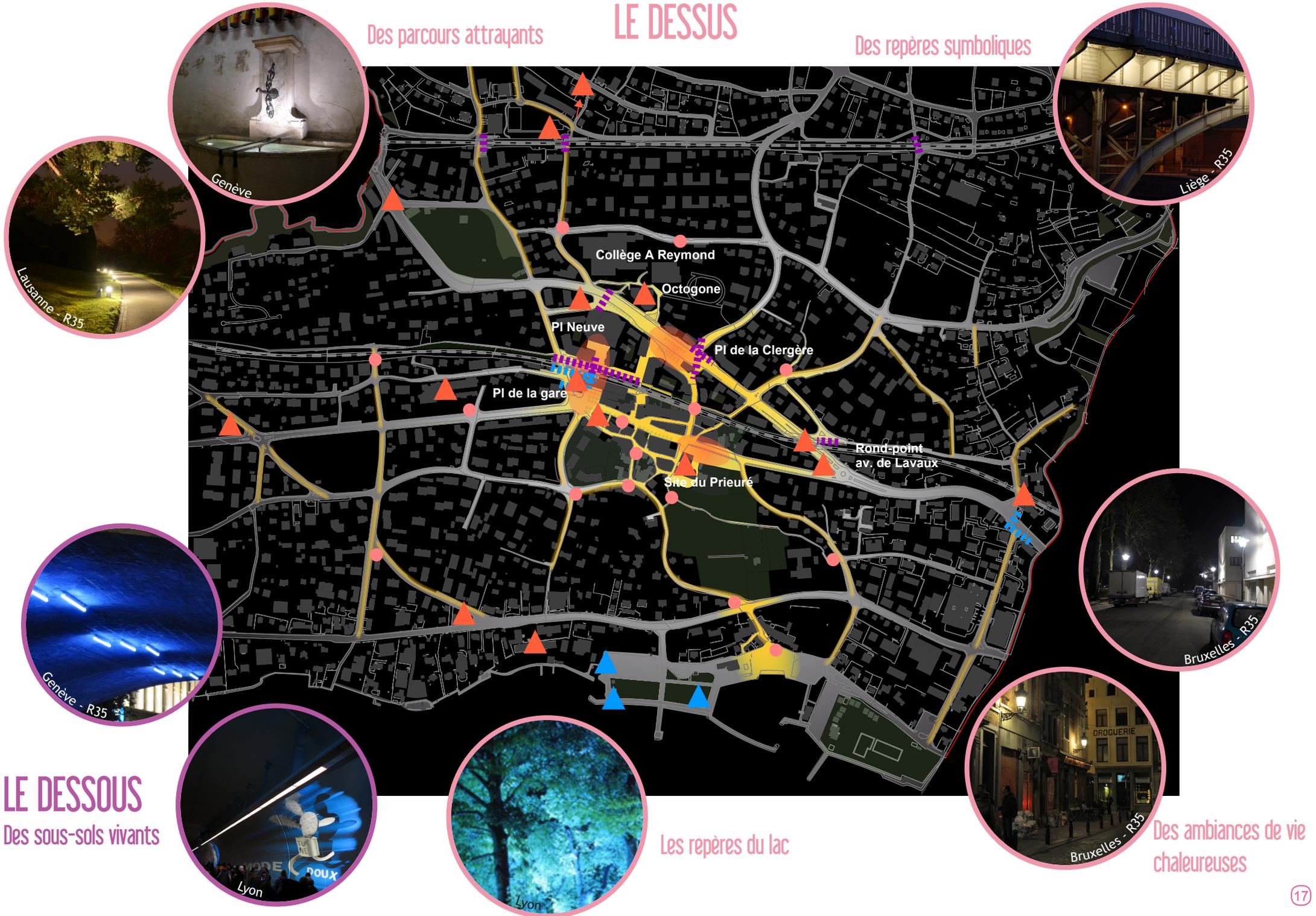
couleurs et fantaisie



LE DESSUS

Des parcours attrayants

Des repères symboliques



LE DESSOUS
Des sous-sols vivants

Les repères du lac

Des ambiances de vie
chaleureuses

2.1. LE FOND : LES AMBIANCES DE VIE

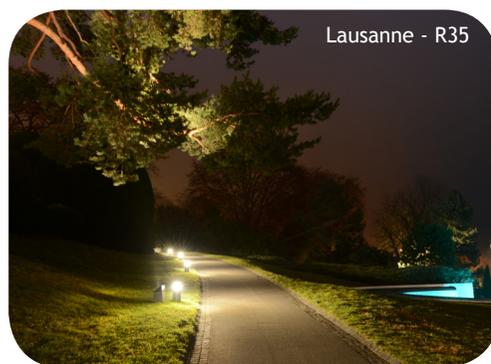
Proposer un langage unitaire, discret et contemporain sur l'ensemble du territoire, tout en soulignant les spécificités liées au centre-ville et aux pôles d'activités.

Les voies du vieux bourg et du centre élargi

Ambiance chaleureuse et particulière

Le bourg historique et le centre élargi se distinguent par des tonalités de blanc chaud. Le style des lanternes existantes est conservé et complété par endroits avec des lanternes contemporaines.

La promenade est scénographiée par une implantation favorisant de légers contrastes d'ombres et de lumières.



Les chemins piétons

Ambiance douce et accueillante

Les chemins piétons bénéficient d'un éclairage adapté et sécurisant, procurant une ambiance confortable et respectueuse de la végétation.

La tonalité recommandée est principalement le blanc neutre et l'implantation est basse (sur bornes ou appliques murales) pour apporter un côté plus intime au lieu.

Un réglage de l'intensité, voire une détection de présence, peuvent être prévus à certains endroits.

Les autres voies

Ambiance résidentielle et contemporaine

Les autres voies sont éclairées dans les tonalités blanches (neutres ou chaudes), au moyen d'appareils contemporains et discrets.

L'implantation est étudiée pour offrir une qualité d'éclairage et une répartition lumineuse confortable.

Les grands axes sont traités comme des boulevards où l'éclairage est intégré au tissu urbain (hauteur de feu plus basse, tonalités et modèles unifiés).



Le sentier des Rives du lac

Ambiance «clair-obscur» et repères aquatiques

Le sentier des Rives du lac n'est que partiellement éclairé, laissant une partie de la promenade dans l'obscurité.

Les luminaires utilisés, principalement en forme de boule émettant vers le ciel, sont remplacés par des mâts adaptés, plus contemporains et équipés de sources aux tonalités d'un blanc neutre.

La promenade est ponctuée de repères bleutés.

Les propositions cartographiées

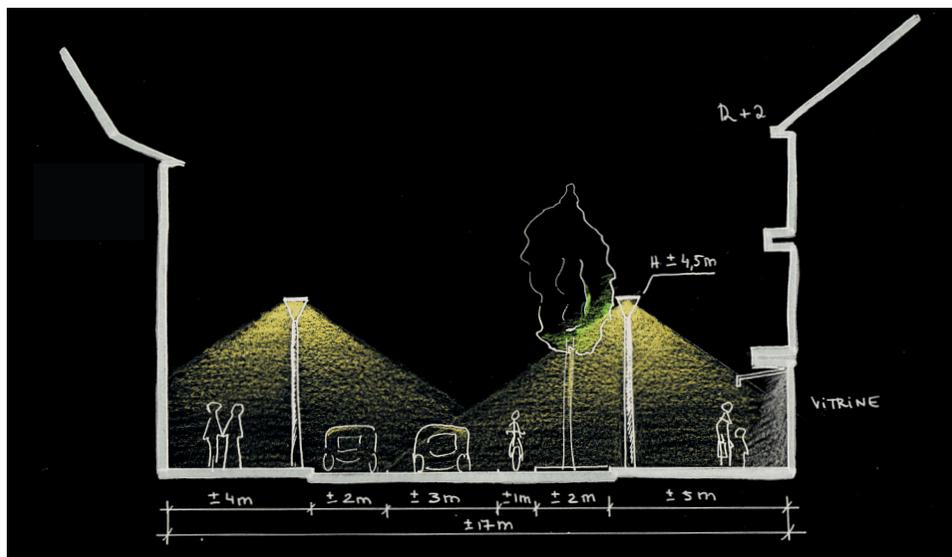
La cartographie des «intentions lumière» a pour objectif de fournir un outil clair et précis à la Ville pour le renouvellement progressif de l'éclairage public. On y trouve des informations utiles comme les températures de couleur, l'implantation et la catégorie de modèle de luminaire pour chaque rue.

Les tonalités

Les tonalités dites «blanc chaud» (+/- 3000 K) sont conseillées pour tous les lieux en relation avec l'activité de la ville, c'est-à-dire le centre, et plus particulièrement le centre historique, les places, mais aussi les axes Nord-Sud, encourageant le piéton dans son ascension à travers Pully.

Les tonalités dites «blanc neutre» (+/- 4000 K) sont recommandées sur le reste du territoire (axes périphériques et zones résidentielles) pour des raisons, entre autres, d'efficacité énergétique. Les chemins piétons sont également dans cette teinte qui restitue avantageusement les tons verts de la végétation aux abords.

On parle ici de «températures de couleur» et non de «sources spécifiques» afin de pouvoir s'adapter à l'évolution des technologies tout au long de la mise en place du Plan lumière.



Extrait d'une coupe-type sur une voirie partagée

Les implantations

Les implantations définissent le mode de pose des luminaires (hauteur et support) au regard de la typologie du bâti et de la voirie. Elles indiquent également la catégorie de modèle à laquelle les luminaires se rapportent (urbains ou fonctionnels). Le catalogue, élaboré sur la base du parc d'éclairage existant, présente une gamme restreinte de luminaires parmi lesquels la Commune opère une sélection, conformément à la catégorie recommandée.

Les implantations actuelles sur le territoire de Pully sont, dans l'ensemble, satisfaisantes en terme d'uniformité lumineuse. La disposition de la plupart des points lumineux est dès lors maintenue.

Cependant, dans certains cas, les implantations existantes doivent être améliorées (p. ex. av. de Lavaux, rue de la Poste et ch. du Coteau) et sont illustrées par des coupes-types qui précisent le mode de pose.



Carte des tonalités projetées

2.2. LES PLACES : ENTRE FOND ET REPÈRES

Les places sont traitées selon trois niveaux d'intervention :

L'éclairage de fond

La volonté du Plan lumière est de distinguer les places des rues avoisinantes par des modèles spécifiques ou, au contraire, de les intégrer en prolongeant le type d'éclairage installé. Des tonalités chaudes sont recommandées pour ces espaces.

La mise en lumière des repères forts

Les bâtiments emblématiques qui caractérisent une place sont illuminés dans les tonalités blanches, tel que préconisé pour les repères «à l'échelle de la ville».

L'éclairage périphérique

Il constitue le fond lumineux vertical qui encadre la place. Cette animation est apportée principalement par l'éclairage des vitrines des commerces qu'il est important d'uniformiser et de mettre en valeur.

Éclairage public

Intégration de la place du Prieuré au vieux bourg grâce au côté intimiste apporté par les lanternes basses

Bâtiment emblématique

Le Prieuré (déjà illuminé)

Éclairage périphérique



Croquis d'intention pour la place du Prieuré - ambiance «tradition»

2.3. LES REPÈRES : LE DESSUS ET LE DESSOUS

Le Plan lumière propose de composer le paysage nocturne et de rythmer les verticalités de Pully par l'illumination de repères.

À l'échelle de la ville : mise en lumière des éléments symboliques qui caractérisent la Commune.

À l'échelle du piéton : illumination des éléments à taille humaine, en surface ou en sous-sol, qui rythment le parcours du piéton, le rendant ainsi plus attrayant.

Toutes ces interventions se complètent pour former un paysage nocturne cohérent.



Carte générale des repères

A L'ÉCHELLE DE LA VILLE

- Bâtiment public
- Pont
- Bord de lac (sculptures/arbres)
- Ensemble d'arbres
- Clocher
- Auvent (commerce / gare)
- Illumination complète
- Illumination partielle (skyline)
- Déjà illuminé

A L'ÉCHELLE DU PIETON

EN SURFACE

- Muret / façade
- Arbre isolé
- Fontaine
- Banc

EN SOUS-SOL

Entrées/sorties + passages

- Thème « côté lac »
- Thème « côté coteaux »

A l'échelle de la ville

Signaler les entrées de ville et les repères symboliques

La sélection des repères a été effectuée selon leur valeur architecturale, symbolique, patrimoniale ou signalétique. Ils ont été classés en plusieurs catégories : bâtiment public, pont, bord de lac, ensemble d'arbres, clocher et auvent.

Le Plan lumière recommande une illumination complète ou partielle selon l'impact visuel, la valeur patrimoniale ou urbaine. L'illumination complète privilégie une vision proche et lointaine tout en répondant à l'architecture, tandis que l'illumination partielle, en accentuant les parties hautes, favorise une vision lointaine.

Les tonalités se déclinent dans les blancs chauds ou froids selon les matières et l'environnement lumineux, à l'exception des repères du bord du lac qui sont éclairés par des touches bleutées.

TYPE BÂTIMENT PUBLIC



TYPE PONT



TYPE BORD DU LAC



TYPE ENSEMBLE D'ARBRES



A l'échelle du piéton

Des repères en surface

Créer des parcours attrayants

Le choix des repères a été effectué en accord avec l'Audit de marchabilité. Ce sont des objets à plus petite échelle, situés à des endroits stratégiques (carrefours, lieux obligatoires, etc.). Ces repères, une fois illuminés, jalonnent le parcours du piéton afin de le guider dans ses déplacements nocturnes.

Ils ont été classés en plusieurs catégories : muret/façade, fontaine, arbre isolé et banc.

Les tonalités sont blanches et la lumière apparaît par touches discrètes.

TYPE MURET/FAÇADE



TYPE FONTAINE



TYPE CLOCHER



TYPE AUVENT



TYPE ARBRE ISOLÉ



TYPE BANC



A l'échelle du piéton

Des repères en sous-sol

Les entrées et sorties

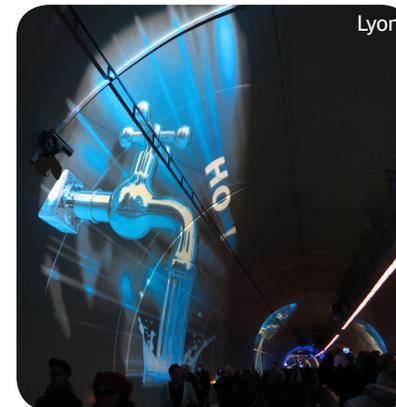
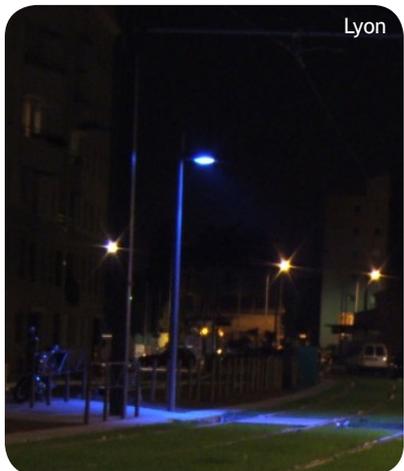
Pour attirer l'utilisateur vers les passages sous-voies ou lui indiquer un accès aux quais de gare, le Plan lumière propose un apport de couleur aux entrées et aux sorties des passages : bleu côté lac et violet côté coteaux. Il s'agit d'une intervention simple, limitée au remplacement d'une source lumineuse proche ou à l'application d'un filtre.



Les passages sous-voies

La volonté du Plan lumière est de mettre en scène ces lieux de passage obligatoire peu avenants en travaillant sur un effet de raccourcissement psychologique grâce à un travail artistique et coloré. Les installations mises en place devront diffuser une lumière améliorant le sentiment de confort et de sécurité. Elles devront également être assez résistantes pour éviter les dégâts liés au vandalisme, point important dans ce type d'espace isolé.

Afin de créer une atmosphère proche des usagers, l'aspect participatif est encouragé (artistes locaux, écoles, etc.). En laissant libre cours à leur imagination, ils s'approprient le lieu, réduisant ainsi les risques de vandalisme.



LES THÈMES : COMPLÉTER L'ENVIRONNEMENT LUMINEUX

Les vitrines

Lorsqu'elles sont illuminées, les vitrines des commerces viennent compléter l'éclairage public. Dès lors, il est nécessaire que le Plan lumière les prenne en considération afin de trouver un équilibre et une uniformité avec l'ambiance de fond. Un dimming (diminution de l'intensité lumineuse à partir d'une certaine heure) peut être prévu. Certaines zones commerçantes se distinguent des autres grâce à un langage spécifique, caractéristique à l'ambiance du lieu.

PLACE NEUVE



RUE DE LA POSTE



LES VOIES DU VIEUX BOURG

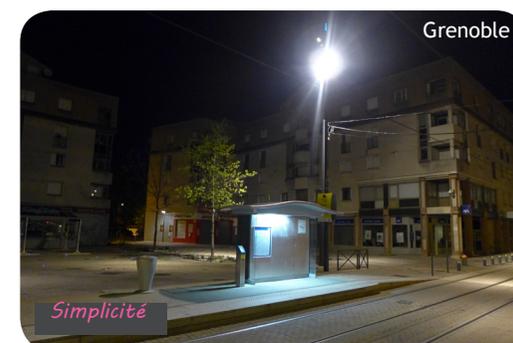
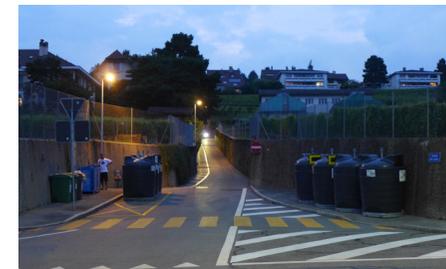


Les activités «obligatoires»

Ces lieux de passage obligé, de jour comme de nuit, comprennent les écopoints, les arrêts de Pédibus, les boîtes aux lettres, etc.

L'objectif est de rendre ces zones sécurisantes, voire conviviales, favorisant la rencontre, par une intervention lumière simple et limitée. L'effet lumineux est assuré par un placement judicieux des appareils d'éclairage public à proximité, de manière à bien couvrir ces zones et, si possible, de signaler la végétation et les verticalités.

Les tonalités, blanc neutre ou blanc chaud, correspondent aux prescriptions de la «carte des tonalités» des rues concernées.





3. AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Le Plan lumière expose des recommandations sous forme d'intentions. Dans le cadre de sa réalisation, plusieurs avant-projets ont déjà été développés ou sont en cours d'élaboration au sein de la Ville de Pully.

Le choix des premiers avant-projets se portera sur des lieux publics fortement fréquentés qui nécessitent une intervention rapide (parc du collège Arnold Reymond, passage sous-voies Lavaux/Montillier, théâtre de l'Octogone, Musée d'art de Pully et abords de la piscine couverte).

L'expérience positive de la marche exploratoire nocturne, réalisée dans le cadre du diagnostic, a encouragé la Ville à réitérer ce genre de démarche participative avec les habitants.



3.1. LES DÉMARCHES PARTICIPATIVES

Exemple présenté : la mise en lumière du passage sous-voies Montillier

Le Plan lumière propose une démarche participative pour l'éclairage de certains passages sous-voies, encourageant une expression artistique liée à l'identité de Pully.

En concertation avec la Direction des travaux et des services industriels, ce sont les élèves de 10ème année du collège Arnold Reymond qui ont été choisis pour élaborer la mise en scène du passage sous-voies Montillier situé à proximité de leur école.

La méthodologie

Radiance35 intervient en début de processus pour expliquer le projet, son contexte et définir des recommandations : le type de matériel et de fixation, les thèmes, les objectifs (diurnes/nocturnes), etc.

Ensuite, ce sont les étudiants, épaulés par les enseignants et la Direction des travaux et des services industriels qui prennent en main le projet, de sa conception à sa réalisation.

L'agence apporte un soutien pour la partie technique (essais, réglages, etc.).

Premières idées créatives des élèves

« Faire des mosaïques, des fresques ou des peintures qui seraient relativement simples à éclairer. »

« Utiliser des peintures phosphorescentes. »

« Travailler avec les professeurs d'art visuel pour apprendre à faire de beaux graffitis. »

« Signaler les accès et indiquer les lieux vers lesquels le passage mène. »



« Peindre le passage en “transparence”, comme si on passait sur la route, comme un trompe l'œil “à travers les murs”. »

« Peindre dans l'octogone à ciel ouvert des dessins incomplets sur les murs qui se voient pendant la journée et qui se révèlent la nuit grâce à des projections. »

3.2. LES AVANT-PROJETS

Exemple présenté : le théâtre de l'Octogone et le parc du collège Arnold Reymond

L'objectif est d'appliquer les recommandations du Plan lumière aux sites sélectionnés, de les approfondir et de les adapter concrètement, après analyse du lieu, de ses usages et de son éclairage.

L'Octogone

La mise en lumière du théâtre s'inspire de sa forme octogonale, de sa texture particulière en béton structuré et de sa fonction.

Afin de mettre en valeur le bâtiment et de renforcer le concept de rassemblement, un éclairage plus intense des chemins piétons situés à proximité est proposé, en jouant sur les températures de couleur.

La trame du béton de l'enveloppe principale est soulignée par un jeu graphique de lignes lumineuses verticales s'inspirant des touches d'un piano. Une lumière plus chaude éclaire la base de l'Octogone, embrasant son volume et laissant apparaître la végétation en contre-jour.

Les enseignes du théâtre sont mises en valeur avec un éclairage « poursuite », à la manière de projecteurs de scène.

L'entrée principale est également traitée avec un jeu graphique de lignes lumineuses dans le plafond, incluant l'illumination de la fresque.

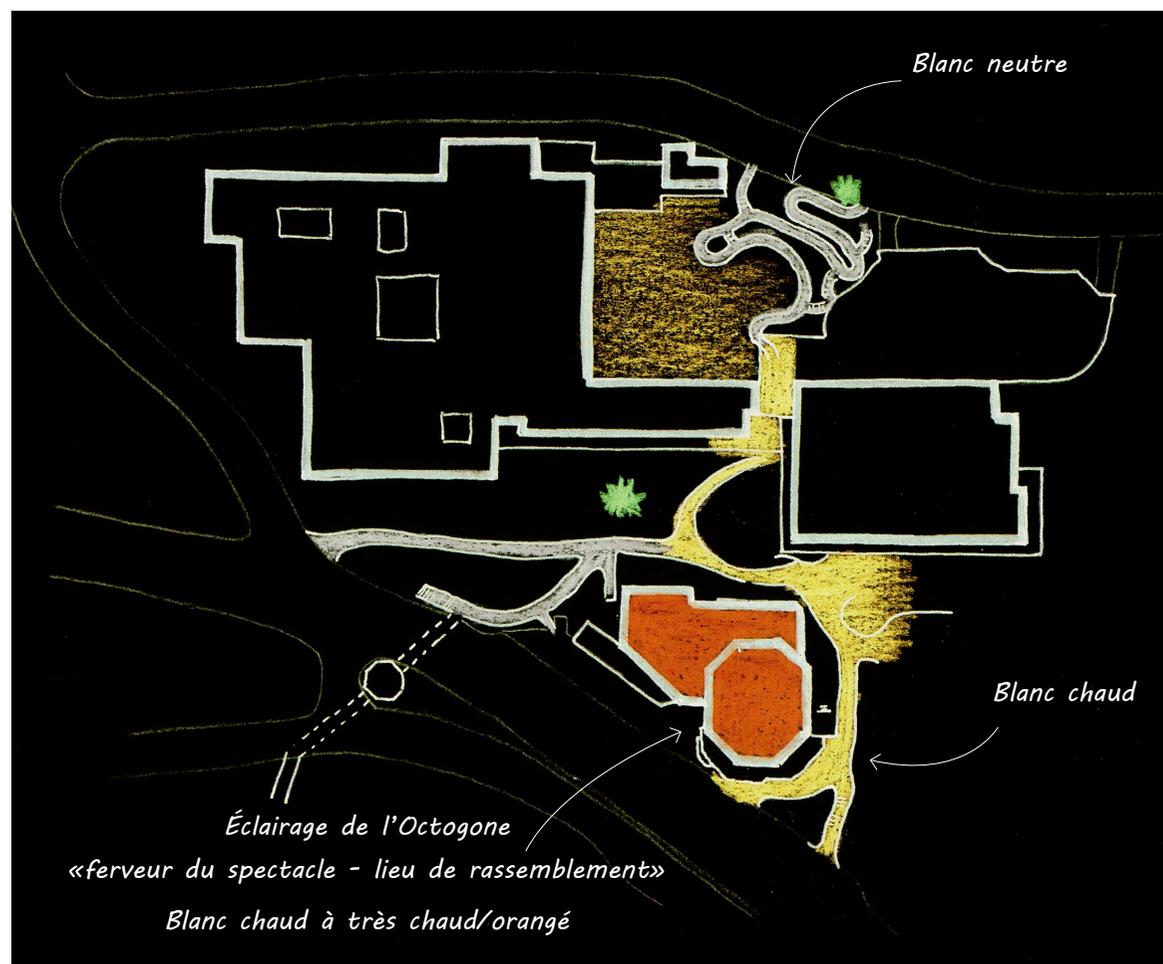
L'éclairage intérieur, réalisé en tonalités plus chaudes, transparaît par la façade vitrée du bâtiment et révèle l'horizontalité de son architecture ainsi que les activités culturelles du lieu.

Le parc du collège

Le concept global d'éclairage du parc du collège s'inscrit dans le projet de mise en lumière du théâtre de l'Octogone, point central de l'étude. Les cheminements du parc sont éclairés avec des tons de couleur blanc neutre, en opposition avec des couleurs plus chaudes aux abords de l'Octogone.

Quelques arbres sont également illuminés à la manière de jalons guidant le piéton.

Se rassembler autour du «cœur vibrant»



Croquis schématique

Le concept en image





30

CONCLUSION

Conformément aux objectifs du programme de législature 2011-2016 et aux intentions du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), le centre de Pully est appelé à connaître une véritable mue au cours de ces prochaines années. De nombreux projets urbanistiques sont lancés, qui, petit à petit, le rendront plus convivial, attractif et animé, mais aussi plus lisible et facile à parcourir, tous modes de déplacement confondus.

Afin d'assurer l'harmonie et la cohérence de l'éclairage public dans ce centre-ville en mutation, la Municipalité s'est dotée en début d'année 2015 d'un Plan lumière, élaboré sous la conduite de la Direction des travaux et des services industriels, avec l'appui d'un bureau spécialisé, l'agence belge Radiancé³⁵.

Ce document de référence est un outil de planification, un guide pratique qui définit les lignes directrices de l'éclairage public et qui accompagne les services en charge de sa mise en œuvre lors de l'élaboration des projets urbanistiques et de mise en lumière. Les objectifs principaux sont la création d'un environnement confortable, une amélioration du sentiment de sécurité, une meilleure gestion de la lumière qualitativement et quantitativement, la mise en valeur des lieux symboliques ainsi que le respect des principes du développement durable.

La réussite de la mise en place de ce Plan lumière repose sur l'implication et la coordination entre les différents services. Une planification rigoureuse doit être établie chaque année dans le but d'appliquer concrètement les recommandations du Plan lumière, dont la réalisation complète s'effectuera sur plusieurs années. La synchronisation entre le Masterplan et le Plan lumière sera également très importante puisque ces deux éléments constituent respectivement la vision future de « Pully le jour » et de « Pully la nuit ».

Les démarches participatives avec les habitants et les usagers de la Ville ont été une grande réussite et ont permis aux auteurs du Plan lumière de se construire une image nocturne plus réaliste de la ville. Les autorités souhaitent donc continuer sur cette belle lancée en renouvelant ce genre d'expériences pour l'élaboration des futurs projets lumière.



Le Plan lumière de Pully
est une initiative de la Ville de Pully

Radiance³⁵

URBANISME LUMIERE LIGHTING DESIGN

www.radiance35.eu

rue Fond St Servais, 16A

B - 4000 Liège

Photos et illustrations :
toutes les illustrations ont été réalisées
par Radiance35 et la Ville de Pully